

### L'édito du Maire

Que de beaux moments !!!

Samedi 10 décembre, nous étions environ 80 au restaurant du Plateau. Pour la première fois du mandat, le repas des aînés a enfin pu avoir lieu. Dans une belle ambiance les élus et les membres du CCAS ont partagé de beaux moments avec nos anciens. Je suis resté très ému par cette valse dansée par un jeune homme de 77 ans et une pétillante dame de 96 ans. Je ne cite aucun nom n'ayant pas demandé d'autorisations...

Le téléthon est organisé, chaque année, en alternance entre la Commune de Naisey-les Granges et la nôtre. Le 2 décembre, il avait lieu à Nancray et il a vu la participation de plus de 70 personnes. De nombreuses nouvelles activités étaient proposées. C'est un événement que je vous invite à découvrir. Il mobilise des personnes des 2 villages, des associations, des commerçants, des élus et des membres du CCAS. Il y en a pour tous les goûts et l'on peut mêler solidarité, activités et convivialité.

Depuis le 2 décembre nous avons un nouveau conseil municipal des enfants. C'est avec plaisir que nous avons vu l'engagement des candidats. Je félicite tous nos petits citoyens et toutes nos petites citoyennes en devenant de s'être engagés dans cette aventure. Un bravo particulier à ceux et celles qui ont réussi à convaincre leurs camarades...


Un autre bon moment arrive, le 25 décembre vous saurez si vous avez été sage ou pas...

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous donne rendez-vous pour mes vœux le samedi 14 janvier à 11h à l'espace du Vaizot

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Maire, Vincent Fiétier



Vœux du  
Maire

### Les échos du conseil municipal

#### Conseil du jeudi 8 décembre 2022

*Présent-e-s : Mmes et MM. Philippe BRECHENMACHER – David BOURDIER (arrivé 20 h07) – Sylvie CATTET – Vincent FIETIER – Annette GIRARDCLOS – Aline GUY-CHAUVILLE - Stéphane HAEHNEL – Barbara KURTZMANN – Fabien MULIN - Guy RENOUD – Frédéric SALVI – Stéphane SAUCE – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT*

*Secrétaire de séance : Mme Annette GIRARDCLOS*

*Absence excusée : M. Patrick JEHL*

*Pouvoir : M. Patrick JEHL à Mme. Barbara KURTZMANN*

[Approbation des procès-verbaux du 7 juillet et du 29 septembre 2022 :](#)

*Unanimité*

[Demandes d'autorisations d'urbanisme :](#)

Ont été déposées :

- Trois demandes de Permis de Construire
- Une demande de Déclaration Préalable

[Adoption Rapports sur le Prix et la Qualité des Services publics \(RPQS\) d'eau potable d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif 2021 :](#)

Le Conseil municipal prend connaissance des RPQS pour l'année 2021 et décide d'adopter ces rapports.

Ces rapports sont publics.

*Unanimité*

[Déclassement par anticipation du domaine public voies d'accès au cimetière – parcelles ZH30 pl, ZH nc p2 :](#)

La commune de Nancray envisage de céder les parcelles ZH30 pl, ZH 30 p4, NC p2 et ZH 206, dont elle est propriétaire, à un aménageur privé en vue de la réalisation d'une opération d'aménagement à vocation d'habitat et de création d'un nouveau quartier. Cet aménagement nécessite de modifier l'accès au cimetière communal.

Le Conseil municipal décide d'acter le principe de céder les parcelles concernées, de modifier les conditions d'accès au cimetière et d'approuver le déclassement par anticipation de ces parcelles.

*Unanimité*

## Convention territoriale globale (CTG) :

La CTG est une convention de partenariat entre la Caisse d'allocations familiales du Doubs, Grand Besançon Métropole (GBM), chacune des 68 communes qui composent la communauté urbaine et les groupements de communes ou syndicats intercommunaux qui détiennent les compétences enfance et jeunesse.

Afin de conserver les financements alloués par la Caf aux dispositifs, actions et équipement cofinancés par les communes implantées sur le territoire, la CTG doit être signée dans les plus brefs délais par GBM, les 68 communes et la Caf du Doubs. Cette convention est conclue pour une durée de 5 ans (du 01/01/2022 au 31/12/2026).

*Unanimité*

## Règlement intérieur et tarifs de location de la salle de la Louvière :

Suite à la réfection de la salle de la Louvière, il est proposé de la louer exclusivement aux habitants et aux associations de Nancray aux tarifs suivants :

- Loyer 50 € / jour pour les associations (hors convention pour une utilisation régulière) et pour les habitants de Nancray.
- Montant des cautions :  
100 € pour le ménage  
200 € pour les dégradations (en cas de dégradations plus importantes que le montant de la caution, le Maire pourra facturer un montant plus conséquent).

*14 pour dont 1 pouvoir et 1 abstention*

## Demande de subventions pour la rénovation énergétique au 8 Grande rue : logements + Proximarché :

La commune de Nancray dispose d'un ensemble immobilier comprenant deux bâtiments : un bâtiment avec un commerce et un logement à l'étage et un autre accueillant un commerce alimentaire (Proximarché).

L'objectif est la réhabilitation énergétique par isolation extérieure, isolation des combles, remplacement des menuiseries extérieures, ventilation mécanique et chaufferie bois granulés.

Montant prévisionnel des dépenses :

- 200 000 € HT, montant prévisionnel pour les travaux,
- 3 712 € HT montant prévisionnel du marché de maîtrise d'œuvre.

La commune sollicitera les financeurs suivants : Etat, Région, Département, GBM et financera le reste du projet par l'autofinancement.

Le Conseil municipal décide d'accepter le projet de rénovation énergétique.

*14 pour dont 1 pouvoir et 1 abstention*

## Attribution d'un nom de rue située entre la rue du Champ Lambert et la rue du Musée :

Une voie douce a été créée entre la rue du Champ Lambert et la rue du Musée.

Cette voie se nommera « Passage du Raidillon »

*9 voix pour dont 1 pouvoir et 6 abstentions*

## Musée : Annulation d'une délibération du 20 mars 1998 : Musée : Correction d'une délibération du 20 mars 1998 :

Les délibérations du 20 mars 1998, concernant la vente de terrain au Syndicat Mixte du Musée doivent être remplacées.

Concernant la condition particulière dans l'acte initial issue des délibérations du 20 mars 1998, « *le vendeur s'engage à louer ou à vendre, à première demande de l'acquéreur, tout ou partie du terrain cadastré section ZH n° 228, jouxtant les parcelles, pour l'extension du musée* », celle-ci est nulle et non avenue. Aujourd'hui, comme à l'époque, cette condition est soumise à un bail agricole conclu entre la commune et la pastorale et reconduit tous les 9 ans. D'autre part, une servitude de passage existait sur un chemin rural dont le statut a évolué en voirie communale. Cette servitude n'a plus lieu d'exister.

*14 voix pour dont 1 pouvoir et 1 abstention*

## Les informations municipales diverses



Les bénévoles de Nancray ont réalisé comme d'habitude de magnifiques décorations de Noël.  
Un grand Merci à tout le monde.

## TÉLÉTHON 2022

Vendredi 2 décembre, à Nancray, ont eu lieu les animations du Téléthon.

Un grand merci aux habitants et habitantes de Nancray, de Naisey Les Granges et d'autres communes qui se sont déplacés pour participer aux animations proposées.

Un grand merci aux bénévoles et à leur soutien précieux pour l'organisation de cette soirée : le CCAS, les organisateurs de Naisey Les Granges, le CFN, le TLN, la Dynamique, le FC 1er plateau, les Francas, le Salon Nancréatif, le DJSK (animation musicale).

Un grand merci aux généreux donateurs ! 860 € ont été reversés à l'AFM Téléthon !

## Repas des aîné-es

C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé les aînés du village le samedi 10 décembre autour du traditionnel « repas des aînés ». Après 2 annulations consécutives, ce moment était attendu ! L'ambiance était chaleureuse et conviviale, les échanges furent nombreux, les rires aussi, quelques chansons, quelques pas de danse... Un grand merci à nos invités d'avoir répondu présents, un grand merci au Restaurant du Plateau pour son accueil, aux musiciens pour l'animation, aux enfants des Francas pour la réalisation des cartes menu et à l'association « Terre de jeu » qui a fabriqué de très jolis « männele » offerts aux personnes présentes.

## Conseil municipal des enfants :



Arboretum



Alice, Léa, Noëlie, les trois élues du Conseil Municipal des Enfants 2021/2022 se sont retrouvées le 28 novembre pour classer les plaques d'identification des arbres de l'arboretum et repérer leur place sur le plan avec l'aide des employés municipaux et de Philippe Brechenmacher.

La séance s'est terminée par un tour sur le terrain sous une pluie abondante.

Ces trois filles, maintenant élèves au collège, sont bien décidées à faire vivre leur projet de remise en état d'un lieu appelé à accueillir les promeneurs, les pique-niqueurs, les amateurs de botanique. Rendez-vous au printemps pour la suite de l'activité.

## Citoyennes et Citoyens !

### Les élections au deuxième Conseil Municipal des Enfants

Comme les grands, les enfants de l'école du Vaizot ont une nouvelle fois participé à l'élection de leur Conseil Municipal des Enfants...

En novembre : La préparation dans les classes de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 avec la visite du Maire et de l'adjointe chargée de l'élection, la remise des cartes d'électeurs, les candidatures qui se révèlent, les programmes qui s'élaborent. Bref, la pression monte...

Qui peut voter ? : Les élèves de CP, CE, CM

Qui peut se présenter ? : Les élèves de CM1 et CM2

29 novembre : L'affichage des candidats (3) et candidates (9) et de leurs programmes devant l'école.

2 décembre : Le vote se déroule dans la salle des associations selon le même modèle que les votes officiels. Il faut choisir 3 filles et 3 garçons.

.../...

Léa, conseillère sortante, maintenant élève de sixième, est venue soutenir ses camarades, les parents sont venus nombreux assister au dépouillement.

Ils sont élus : *Léo BARBOTTE*,  
*Simon BOURIOT*, *Loris DÉMILIANI*  
Elles sont élues : *Manon MORIN*, *Eléonore ARAGUAS*, *Cléa FUENTES*



Manon est absente sur la photo

Comme leurs camarades sortant-es, cette nouvelle équipe pleine d'ardeur devra choisir parmi le grand nombre de propositions présentées dans leurs programmes.

Rendez-vous en janvier 2023 pour rencontrer le Conseil Municipal et se mettre au travail.

## L'expression du groupe non majoritaire

Une année 2022 enrichissante, prenante, avec des moments de tensions fortes qui doivent nous faire réfléchir à notre manière de faire et d'agir. Notre équipe je le répète n'est pas et ne sera jamais contre les actions et propositions du groupe majoritaire mais s'associera avec elle si ça va dans le bon sens. Nous avons un projet et nous essayons de le mettre en place avec un travail de fond et non de forme.

Pour 2023 nous nous associerons aux bonnes volontés associatives pour animer au mieux notre village, nous continuerons le travail autour de l'alimentation, de la consommation et de la production d'énergie. Après la mise en place du forum des associations nous souhaiterions envisager un travail sur nos activités économiques du village. Aussi nous pensons que nous devons avoir une réflexion globale et réfléchir à un endroit pour les familles (aire de jeux par exemple).

Stéphane Sauce pour le groupe non majoritaire (bien vivre à Nancray).



Nous remercions les bénévoles de notre Conseil d'Administration qui ont quitté le navire lors de notre Assemblée Générale d'octobre 2022 ; un grand merci à M. BAULIER Samuel qui a tenu la présidence d'une main de maître pendant 4 ans (membre depuis 10 ans).

Un grand remerciement à tous les participants et toutes les participantes de la randonnée des Foyards qui a eu lieu le 16 Octobre 2022 à Nancray pour Octobre Rose (mois de sensibilisation cancer du sein), qui a permis de faire un don de 750 € à l'association ONCODOUBS (bien être en chimiothérapie), d'Orchamps Venues, qui met en place des soins de support (socio esthéticienne, professeur d'activité adapté...) dans les hôpitaux de Franche Comté, dans les services d'Oncologie.

Nous tenons à saluer la générosité de l'association du VLN de Nancray, qui a fait un partenariat avec cette même association ONCODOUBS, lors de "La sapinette" où 1€ par inscription leur était reversé. Ceci a permis le don de 1 043 €. Bravo et MERCI !

Merci et belles fêtes de fin d'année à tous et toutes.

Elodie SAUCE, pour la Dynamique de Nancray.



La fin d'année fut riche au TLN. En effet d'octobre à novembre se sont déroulés les championnats par équipes senior+ avec de très bons résultats de nos 4 équipes engagées que ce soit en +35 ans ou +45 ans femme et +45 et +65 ans homme. Félicitations à eux ! Le 27 novembre Leslie a organisé un petit tournoi interne avec les enfants du club. Au programme : tennis, crêpes et bonne humeur. Et enfin pour clôturer l'année comme il se doit, les derniers entraînements sont ponctués de pauses chocolat et bonbons en tous genres pour les plus petits et apéros pour les plus grands ! Merci à tous nos joueurs et à Leslie, notre professeur, pour cette première partie de saison ! Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année. A bientôt sur les courts.



*Venez découvrir*

## LE BUCHER DES ROIS

PARKING du MUSEE des MAISONS COMTOISES

### NANCRA Y

**SAMEDI 7 JANVIER de 18h à 20h**

*Buvette et Galettes des Rois*

Pour l'association :



IPNS



## CONCERT DU NOUVEL AN

**SAMEDI 7 JANVIER 2023 -20h**  
ENSEMBLE DE PERCUSSIONS  
BRASS BAND

**DIMANCHE 8 JANVIER 2023 -16h**  
FORMATIONS ORCHESTRALES  
1ère et 2ème années  
ORCHESTRE JUNIOR

*Une collecte aux profits du Téléthon sera organisée.  
Dons possibles en chèques ou espèces uniquement.*

**ESPACE DU VAIZOT-NANCRA Y**  
Entrée Libre

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.



Téléthon